Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260605-2026JUIN38-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **15, Présents : 13 Votants : 15**

Date de convocation et affichage **: 1er juin 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, David CRESPEL, Stéphanie RENOUVEL, Jacky BOISGERAULT, Béatrice HOURRIER, Serge ROCHARD, Florence DELALANDE, Nicolas PLESTAN, Annabelle HAGUET, Mélanie ESSIRARD, Kévin LEROUX, Joseph POIRAUDEAU, Béatrice SOURISSEAU.**

Absents : **Enzo ROUILLE (pouvoir à David CRESPEL), Claude BOURDON (pouvoir à Béatrice SOURISSEAU).**

A été désignée secrétaire de séance **: David CRESPEL**

ORDRE DU JOUR : Désignation délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Approbation du Procès-verbal du 13 avril 2026 **-Travaux-Bâtiments : Devis** Points de Défense Incendie. Séparation Propriété Guéret et Lotissement Les Courtils (si devis). **Représentation :** LTM -Commissions Communautaires – représentation (sous réserve de décisions prises lors du Conseil Communautaire du 2 juin 2026). LTM – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) désignation titulaire et suppléant. LTM – Désignation référent ARIC (association régionale d'Information des collectivités – formation des élus). Commission Communale des Impôts Directs – Propositions. **Mission Argent de Poche** (convention et propositions). **Conseil municipal :** Remboursement frais de déplacement des conseillers. **Action sociale** – Repas 13 septembre (organisation et participations). **Questions Diverses** *Compte-rendu des diverses commissions ou réunions.*

Séance du 5 juin 2026 -2026-038 Objet **: APPROBATION PROCES VERBAL DU 13 AVRIL 2026**

Les élus sont invités à se prononcer sur le procès-verbal du 13 avril 2026, adressé avec la convocation de cette séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,
Vu le projet de procès-verbal,

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de rédaction, en avoir débattu et délibéré, par quinze voix, valide le procès-verbal du 13 avril 2026.

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

MAIRIE DE TREDIAS – Côtes-d'Armor

David CRESPEL
Secrétaire de séance